



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 23 octobre 2024 - Palais d'État Iavoloha

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 23 octobre 2024 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar. Le Conseil s'est tenu en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement.

I. SUIVI DES PROJETS PRESIDENTIELS ET PRIORITAIRES

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Pleinement dans la mise en œuvre des mesures pour augmenter la production d'énergie à Antananarivo, le Conseil des Minisytrés a accordé un paiement partiel à la Société TRIGU-Entreprise pour faire avancer la construction de la Centrale HFO de 105MW à Ambohimambola.

II. COMMUNICATIONS

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le projet Roclade Iarivo qui est une prolongation de la Roclade urbaine reliant Ankorondrano et le Stade Maki à Andohatapenaka en est actuellement à la phase préparatoire de la relocalisation du dépôt d'hydrocarbures dans la Commune Rurale de Bongatsara (Projet TANISOA).

Le Conseil des Ministres a également approuvé l'accélération de la prise en charge des personnes relocalisées par les projets.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE + MINISTERE DE L'INTERIEUR

Le Conseil des Ministres a approuvé la désaffectation partielle d'une parcelle de terrain d'une superficie approximative de 05a 00ca dépendant de la propriété dite "MAURO" TN°628 AJ sise à Bazaribe, Commune urbaine et district de Taolagnaro, Région Anosy, au profit de la Présidence de la République de Madagascar.

Cette réaffectation a été opérée pour bâtir les infrastructures nécessaires à l'installation de l'antenne régionale du BIANCO Taolagnaro.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé l'utilisation des crédits alloués aux Projets et Programmes d'Investissements Publics (PIP) pour les trois activités suivantes

- Hybridation des parcs solaires
- Raccordement des lignes électriques de transport

- Construction de lignes électriques de distribution

Ces projets portent notamment sur les travaux de raccordement et d'installation, les achats de fournitures et livraisons de matériels et équipements nécessaires à l'électrification dans les régions Itasy, Analamanga, Alaotra, Amoron'i Mania, Androy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Atsinanana, Bongolava, Fitovinany, Ihorombe, Vatovavy.

TARIFICATION OPTIMA BUSINESS JIRAMA

Dans une optique d'ajustement tarifaire pour les usagers industriels de Haute et Moyenne tensions auprès de la JIRAMA , et à la suite d'échanges avec le Groupement des Entreprises de Madagascar,

Le conseil des ministres a approuvé la nouvelle tarification convenue pour les entreprises ayant souscrit à un abonnement moyenne tension suivant les catégories

- MT1 pour les Gros industriels dont les Industries sensibles avec une puissance souscrite supérieure à 600Kw
- MT2 pour les Moyens et Petits Industriels avec une puissance souscrite inférieure à 600Kw
- MT3 pour les opérateurs avec une puissance souscrite inférieure à 100Kw

Cette tarification est dégressive en fonction de la puissance souscrite avec un ajustement tarifaire de 22% la première année, 16% pour les deux années suivantes et a un effet rétroactif au mois d'avril de cette année.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a approuvé l'utilisation de crédits pour l'exécution des travaux d'entretien de la route d'intérêt provincial RIP 71 dans la région Itasy – vers la Nouvelle Ville « Ankohonana Miarina » financée par le Fonds Routier.

Ankohonana Miarina est une initiative Présidentielle qui consiste à créer des villages agricoles autonomes pour relever le niveau de vie des ménages vulnérables en fournissant des logements, des parcelles agricoles et les compétences nécessaires.

Ces travaux d'entretien assureront la fluidité de la circulation des biens et des personnes en toute sécurité. Tout en s'assurant de l'appropriation communautaire par l'intégration de la population dans le projet, dynamisant ainsi l'économie locale.

MINISTERE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de reconnaissance d'utilité publique de l'ONG PFUMVUDZA & CROWN ou ONG PPC.

L'ONG PPC est la seule organisation accréditée par l'ONG Fondation For Farming du Zimbabwe, vulgarisant la technique agricole PFUMVUDZA, et octroyant des formations aux bénéficiaires, particulièrement dans le cadre du projet présidentiel Ankohonana Miarina. A ce titre, ladite ONG travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et le Secrétariat d'État auprès de la Présidence en charge la Souveraineté Alimentaire afin de contribuer aux objectifs d'autosuffisance alimentaire. A ce jour, elle a pu former 6.000 bénéficiaires sur la technique agricole PFUMVUDZA, combinée avec un programme d'éducation financière

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de Madagascar à la vingt-neuvième Conférence des Parties (COP29) au titre de la Convention-Cadre des Nation Unies sur les Changements Climatiques, du 11 au 22 novembre 2024 à Baku, Azerbaïdjan.

Le changement climatique nous impacte sévèrement au quotidien. Notre participation à cette Conférence des Parties nous permettra de promouvoir des initiatives concrètes en faveur du climat et de défendre notre position dans les négociations climatiques.

III. ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES + MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE

Le Conseil des Ministres a adopté l'avant-projet de loi autorisant la ratification de l'Accord portant création de la zone de libre - échange continentale africaine (ZLECAF) »

L'Accord vise à faciliter les échanges commerciaux entre les pays membres de l'Union Africaine en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, vers l'instauration de la Communauté économique africaine. Madagascar a signé l'Accord portant création de la ZLECAf le 21 mars 2018, au côté des 44 pays membres lors du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine à Kigali, Rwanda. A cet effet, la ZLECAf fera partie des programmes de soutien au développement économique national, et appuiera les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre de la politique générale de l'Etat, basée sur les trois piliers axés au développement du capital humain, l'industrialisation et la bonne gouvernance.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Conseil des Ministres a adopté le décret portant création de l'Université de la Sava implanté dans le district d'Antalaha. La construction de ladite université étant achevée, le présent décret est nécessaire afin de mettre en place les différents organes prévus par les textes en vigueur, comme l'organe délibérant (Conseil d'Administration) et l'organe exécutif (Responsables dirigeants universitaires).

IV. NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

GOVERNEMENT

Adoption du décret portant nomination de **Mme. FALINIAINA RABEVOHITRA Bako Nirina**, Secrétaire Exécutif par intérim de la Cellule de Prévention et Gestion des Urgences à la Primature.

MINISTERE DES FORCES ARMEES

Adoption du décret portant nomination du **Colonel RATSIMBAZAFY Jean Damascène**, Directeur du Bureau Télécommunication et Système Informatique des Armées.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Adoption du décret portant nomination de **Mme. VOLAZARA Sakina Mohamady**, Directeur Général de l'Administration Pénitentiaire auprès du Ministère de la Justice.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Adoption du décret portant nomination de **M. RANDRIAMBELOSON Ranto Serge William**, Directeur des Impacts Socio-Economiques et Environnementaux auprès du Ministre de la décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

Adoption du décret portant nomination de **M. RAMANAMAHAFAHAY Malaza**, Directeur de l'Observation de la Décentralisation et du Développement Local auprès du Ministère de la décentralisation et de l'Aménagement du Territoire.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adoption du décret portant nomination de **Mme. RADY Soahary Noronantenaina**, Directeur d'Appui Technique auprès de l'Institut National de Formation Pédagogique.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTOMANGA Jean-Luc**, Directeur du Patrimoine et de la Logistique auprès du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

2MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Adoption du décret portant nomination **Mme. RAHAJARIJAONA Jeanne Arlette**, Directeur Général de la Jeunesse (DGJ) au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

V. ABROGATION

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-937 du 11 avril 2024 portant nomination du Directeur des Projets du Ministère du Développement Numérique, des Postes et des Télécommunications.

Iavoloha, ce 23 octobre 2024,

***La Direction de la Communication
de la Présidence de la République***